

De nos jours, être élu, c'est avant tout être gestionnaire des deniers publics au service de l'intérêt de tous les administrés. Ainsi que nous l'avons promis lors de la campagne électorale de 2001, nous avons, bon an mal an respecté notre parole pour 2002. Mais, nous avons été dans l'obligation de renoncer à certaines initiatives nouvelles, dans le but de mener à bien réparations et remises aux normes imposées par l'état, d'un patrimoine jusque là laissé pour compte.

Tout le monde sait combien la rénovation ou la réhabilitation immobilière peut parfois coûter plus cher que le neuf ! Pourtant, ce n'est pas "le genre de la maison" de laisser un jour le passé rattraper l'avenir.

C'est pourquoi, nous avons pris sur nous, de façon anti-électorale, de procéder à une hausse du taux de l'impôt de 3 points pour 2003 afin de parer au plus pressé. La restauration scolaire et la remise en état de la piscine (réalisée au 2/3) avec l'ouverture en juillet 2003 sont deux beaux exemples de ce renouveau !

En 2004, nous limiterons cette hausse à 2 points. Tout en maintenant la part indispensable au fonctionnement de la commune, nous avons décidé de poursuivre notre action raisonnable autant que nécessaire en matière d'Investissement :

- la poursuite et la fin de la tranche de travaux amenant les services de la MALS, l'Etat Civil et les accueils ville et théâtre au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville (486 000 €),
- La reprise complète du mur du cimetière côté rue de Grand-Charmont (130 000 €),
- L'achèvement des travaux sécuritaires de la piscine (120 000 €),
- La première partie du traitement de la toiture du puits de scène du théâtre (65 000 €),
- La deuxième partie du théâtre sera faite dans un deuxième temps (85 000 €),
- Il faut aussi changer le monte-charge (50 000 €).

L'Investissement 2005 portera essentiellement sur la fluidification de la circulation en harmonie avec un embellissement de la ville, annonciateur de la venue de nouveaux commerces dans le cadre de l'étude dite "FISAC". Cette étude, menée conjointement avec l'Agence d'Urbanisme et la Chambre de Commerce suit son cours.

Nous en reparlerons en réunions de quartier, lesquelles reprendront fin mai. Nous prévoyons d'ores et déjà de contenir à 1%, avant de tendre vers zéro, ce budget 2005, grâce à des charges de fonctionnement bien maîtrisées.

Notre politique financière nous est dictée par la raison et s'agissant de l'impôt, voilà les trois grands principes qui guident nos choix :

- 1) Il ne me plaît pas plus qu'à vous d'en payer !
- 2) Nous ne prenons pas dans la poche des plus pauvres, comme cela a été dit et écrit, puisque malheureusement ou heureusement ces derniers sont exemptés de taxes d'habitation et ils ne sont pour la plupart pas assujettis à la taxe foncière bâtie ou non bâtie.
- 3) Nous demeurons dans l'excellente moyenne en matière de fiscalité locale.

Fidèlement
Votrer maire
Aimé MOURGEON

Dépot légal / N° ISSN - 1635-88 05
Conception : CYBERGENCE
Directeur de la publication : Hubert Ripamonti
Rédacteur en chef : Christine Rossel
Journaliste : Nicolas Wilhelm



sommaire

p.4-5 :

La vie de la ville

- Le PPRI en question
- L' US Sochaux Tennis : un état d'esprit

p.6-7 :

Dossier

- Perspectives 2004

p.8-9 :

Brèves

p.10-11 :

Mots Fléchés

La parole aux élus

Solutions Mots Fléchés N°3



Vous avez trouvé ? BRAVO, nous allons continuer pour déboucher plus tard sur un petit concours. Gardez vos grilles, vous en aurez besoin. Fidèlement.



Le PPRI en question

Le Plan de Prévention des Risques d'Inondations a récemment fait l'objet de nombreuses discussions dans les conseils municipaux.

C'est le cas à Sochaux qui fait partie des 21 communes riveraines du Doubs et de l'Allan concernées par ce document préfectoral envoyé dans les mairies.



En rouge, les zones inondables de la ville de Sochaux

Le plan en détail

Les graves inondations de février 1990 ne sont pas étrangères à la naissance du PPRI. S'il n'empêchera pas les crues, ce texte né d'une loi de février 1995 est une concertation entre l'Etat et les communes. Le Plan de prévention des risques d'inondation pointe dans chaque commune les zones inondables non constructibles (en rouge et bleu foncé sur la carte ci-jointe). Il contrôle l'urbanisation, interdit les nouvelles constructions et empêche ou limite tout remblaiement. Mais pour les habitants et les communes, les conséquences sont parfois lourdes.

Avis défavorable

Réuni le 23 janvier dernier, le Conseil Municipal qui se prononçait sur le PPRI a donné un avis défavorable. Pour lui, il n'y a aucune raison que certains secteurs de la ville soit classés en zones inondables. C'est le cas des « Bas de Sochaux » où près de 70 % des habitants résident. Le PPRI a ses limites. Le projet de construction d'un centre Adapei derrière l'Hôtel de Ville a par exemple été abandonné l'an passé alors que cette zone n'a jamais été entièrement submergée.

Contrainte des assureurs

Ce PPRI entraîne forcément des complications pour les propriétaires sochaliens qui « vivent » sur des zones inondables. Le Code des Assurances les obligerait, en cas d'application du PPRI par le Préfet, à se conformer à ses règles. Les primes d'assurance risquent de s'élever : ils auront des travaux à réaliser dans des délais courts qui peuvent aller jusqu'à 10 % de la valeur de ces biens.

La balle est désormais dans le camp de la Préfecture qui dira dans les prochaines semaines s'il applique son plan. Le maire Aimé Mourgeon tiendra prochainement une réunion publique d'information auprès de ses habitants.

Une enquête publique se déroulera du 20 avril au 18 juin 2004. Le président ou un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public à la Mairie de Sochaux le **vendredi 30 avril**, de 9h à 12h et le **mardi 18 mai**, de 14h à 17h.

L'US Sochaux Tennis : un état d'esprit !



Equipe Hommes.
Championnat Pré-national,
mai 2003

L'US Sochaux Tennis surfe sur la vague du succès. Avec 258 licenciés, il est le 2^{ème} plus grand club du nord du département, son palmarès s'enrichit, ses jeunes flambent sur les courts de l'hexagone.

Interview avec **Jean-Claude Maillot**, cheville ouvrière et inusable président depuis douze années.

1,2,3 Sochaux : Président, la saison 2003 a été plutôt bonne ?

JC Maillot : En effet, nous avons remporté 3 titres de champion de Franche-Comté, trois titres collectifs : l'équipe féminine des plus de 35 ans et deux chez les jeunes : les 10/11 ans garçons et les 14/15 ans filles.

1,2,3 Sochaux : La jeunesse, c'est le vrai moteur de votre club ?

JC Maillot : Oui, car nous privilégions la formation et notre récompense, c'est de voir nos jeunes gagner des médailles et des coupes. Nous avons quelques locomotives, des futurs talents comme nos deux jumeaux : Lucas et Thomas Swzeczyk. Ils n'ont que 12 ans et sont déjà classés 30. Ils sont arrivés chez nous il y a deux ans et progressent très vite. Fanny Bec a aussi un gros potentiel, dommage qu'elle soit actuellement blessée. Dans le passé, le club avait notamment sorti Elodie Degenty, devenue 9^{ème} meilleure joueuse française dans les années 80.



Thomas et Lucas Swzeczyk
Champion de Franche Comté de 10-11 ans
Champion de Franche Comté individuel

1,2,3 Sochaux : Ces jeunes ont été formés, façonnés dans votre école de tennis, comment s'organise-t-elle ?

JC Maillot : Elle accueille les jeunes de 5 à 18 ans presque tous les jours (voir plus bas). Nous en formons actuellement 80. Tous sont placés dans d'excellentes conditions avec les 4 courts, deux couverts et deux plein air, mis à disposition par la ville. Et puis il y a le savoir-faire ! C'est le travail du professionnel, Hervé Poirel, un des meilleurs moniteurs de la région.

1,2,3 Sochaux : Comme vos jeunes, l'équipe masculine seniors a aussi des ambitions ?

JC Maillot : Cela fait presque 17 ans qu'elle figure dans le championnat prénational. La saison passée avec l'apport d'Emilio Baez, un joueur paraguayen classé (-4), nous avons frôlé la montée en Nationale. Cette année, Luca Schena, un tennisman italien classé 0 arrive chez nous. C'est peut-être la bonne saison.

Mais ne croyez pas que nous avons des recruteurs dans chaque pays : non, ce sont des rencontres lors de tournois ou soirées. Nous sympathisons et il faut croire que notre état d'esprit leur plaît car ils sont déjà deux à nous avoir rejoint»



Equipe vétérante Dames + 35 ans
Championnat de Franche Comté,
Sélection pour les championnats de France,
octobre 2003

**Pour tout renseignement sur l'US Sochaux Tennis,
contacter le 03.81.95.50.66**

Horaires de l'école de tennis :

Lundi : 17h - 20h30 / Mercredi : 9h - 20h30

Jeudi : 17h - 20h30 / Samedi : 11h - 16h

2004 : persévérance et continuité

Mars 2001 - Mars 2004. L'équipe d'Aimé Mourgeon vient d'entamer la seconde partie de son mandat. Les trois premières années ont déjà permis la concrétisation de nombreux projets : ouverture d'une restauration scolaire au Centre du petit bois, réhabilitation de la piscine, du cimetière, de l'Hôtel de Ville, naissance d'un comité des fêtes, création d'un pôle multi-média, des points d'information jeunesse, d'un OMS (Office Municipal des Sports), instauration des journées propreté, ... Pour 2004, les manches sont déjà retroussées avec de nouveaux projets sur les rails. Perspectives.

De la petite enfance à l'adolescence

Les travaux d'extension de la halte-garderie vont débiter cette année et devraient durer au minimum un an. L'an prochain, la structure disposera de 25 places au lieu de 20 actuellement. Pour les plus grands, le pôle multimédia avec l'apport d'un nouvel animateur fraîchement embauché (cf brèves) et les PIF-PIJ (Point d'information Formation et Jeunesse), situés derrière la MJC, fonctionnent à plein régime et poursuivront leurs activités.

Aux jardins ... en famille !

Les travaux ont démarré le mois dernier. Situés entre le Foyer Amat et l'école des Chênes, les jardins familiaux (34 parcelles) vont devenir réalité au cours du second semestre. Le nettoyage des terrains et l'abatage des arbres seront suivis du terrassement et de la voirie. Devant le succès de ces jardins, une quarantaine de nouvelles attributions pourraient être approuvées prochainement.



Le Centre Ville à bras le corps

Etre à l'écoute, avoir le souci permanent d'améliorer le quotidien de ses habitants. Aimé Mourgeon et son équipe conser-vent leurs principes... et avancent. Ils planchent notamment sur un nouveau plan de circulation au centre ville, secteur figé depuis 50 ans. Une société lyonnaise, Ingédia, s'est vu confier une étude de faisabilité sur 3 axes : avenue Leclerc, Rue de Pontarlier et Rue de Belfort.

L'objectif est de rendre le trafic plus fluide et à terme de redynamiser le centre ville en attirant de nouveaux commerçants. Les travaux pour-raient débiter au cours du second semestre 2004.

Une ville toujours très « sport »

Après le badminton et les pom pom girls l'an passé, l'OMS, l'Office Municipal des sports fort de 1700 adhérents, enregistre cette année l'arrivée de nouvelles activités telles que le mini golf, l'aïkido, le Qi Gong. Par ailleurs, l'association des jeunes sapeurs pompiers du pays de Montbéliard devrait bientôt intégrer l'Office Municipal des Sports. Basés à la caserne de Sochaux, ils utilisent régulièrement les installations de la Halle des Sports.

Enfin, un rappel. Le patrimoine de la ville tient aussi à cœur l'équipe municipale. Cette année encore, le cimetière fera l'objet d'une attention particulière avec la réfection du mur extérieur rue de Grand Charmont.



Sachez aussi que les rues Sous-les-Vignes et Sous-la-Chaux seront, à la demande de la municipalité, entièrement sécurisées par la pose de chicanes. La Rue de la République, elle, bénéficiera d'un éclairage public.

Protéger ses "artistes"

Cette année encore, la MALS sera dotée d'un espace culture et communication au rez-de-chaussée du théâtre. L'accueil des "malsiens" dans les locaux de l'Hôtel de Ville fera partie du passé. Place au confort dans un endroit de détente et de convivialité avant et après chaque spectacle. Aussi, les deux entrées, MALS et mairie, seront bien distinctes. L'accueil mairie sera entièrement repensé (cf brèves).

A la rentrée, les élèves de l'Ecole musique eux changeront d'adresse. Ils quitteront définitivement la rue de Pontarlier pour de nouveaux locaux flambant neufs aménagés dans l'aile Est de l'école primaire du Centre. Les travaux débiteront en mai.

